

De plus, je suis tout à fait convaincu qu'une telle politique diminuerait dans une large mesure l'opposition à la conscription pour le service outre-mer.

Est-il dans cette enceinte un seul homme opposé à la conscription pour service outre-mer qui a confondu cette question avec celle de l'adoption, au Canada, du socialisme d'Etat? J'ose dire qu'il n'en est pas un seul. L'honorable représentant disait ensuite:

A notre point de vue, il ne convient pas de traiter cette question de la conscription pour le service outre-mer du point de vue des divisions et des préjugés passés. Elle ne constitue qu'une question de stratégie et dans son examen une seule chose devrait compter: la façon dont nous pourrions contribuer le plus efficacement à la défaite de l'axe hitlérien.

Et il a dit aussi:

Tous les événements de la présente guerre, nos succès ainsi que nos revers, ont affirmé l'exactitude et, si je puis dire, la prévoyance de l'attitude que nous avons embrassée à cet égard au début de la guerre. Il a toujours été évident que la contribution majeure et essentielle du Canada à cette guerre devait être le ravitaillement en engins de guerre et en denrées alimentaires...

Afin d'épargner du temps, je me contenterai de ces extraits; cependant, je veux me reporter aux paroles que prononçait l'honorable député au début du conflit, paroles auxquelles il a fait allusion dans la déclaration que je viens de citer. Voici, en blanc et en noir, ce que je trouve rapporté dans le hansard du 9 septembre 1939:

Le Canada devrait être disposé à défendre ses propres côtes, mais son assistance au delà des mers devrait se limiter à une aide économique et ne devrait pas comprendre la conscription du capital humain ou l'envoi d'un corps expéditionnaire.

Voilà qui est assez clair.

M. MacNICOL: Qui a dit cela?

L'hon. M. GARDINER: Le chef actuel du groupe de la fédération du commonwealth coopératif, alors chef suppléant. Il a exposé ensuite les quatre points du programme qu'ils préconisaient. Je ne lirai pas l'exposé du premier point, bien que j'invite les honorables députés à en prendre connaissance, mais voici le second et le troisième:

2. Défense du Canada: On devrait prendre des mesures raisonnables pour assurer la défense des côtes canadiennes. Les volontaires s'enrôlant pour la défense du pays ne devraient pas être requis aussi de s'engager à faire du service au delà des mers. Cette méthode, qui se pratique actuellement, n'est pas justifiable et elle devrait être abandonnée.

3. Nulle participation militaire au delà des mers: Toute tentative d'envoyer un corps expéditionnaire au delà des mers nous priverait des effectifs nécessaires à la défense de nos côtes et à la production domestique, compromettrait gravement l'unité nationale, menacerait nos

libertés civiles et nos institutions démocratiques et aboutirait finalement à la conscription.

M. MacNICOL: York-Sud n'a sûrement pas voté en faveur de cela.

L'hon. M. GARDINER: Je suis porté à croire que ces électeurs ne l'ont pas fait, mais il ne fait aucun doute qu'ils ont voté contre la conscription pour le service outre-mer à l'heure actuelle.

M. COLDWELL: Pourquoi ne pas consigner au hansard en même temps les déclarations du Cabinet?

L'hon. M. GARDINER: L'honorable député a consacré beaucoup de temps, l'autre jour, à consigner les déclarations du Gouvernement au hansard et maintenant, durant les quelques instants dont je dispose, je m'occupe des déclarations faites par l'honorable député. Il invite les membres de la Chambre et la population du pays à relire les paroles qu'il a prononcées en 1939 et à juger par elles de ce qu'il entend faire maintenant. J'invite donc les membres de cette Chambre et la population du Canada à bien examiner les paroles prononcées par le chef de la fédération du commonwealth coopératif.

J'en viens maintenant au chef de l'opposition officielle (M. Hanson). Dès le début de ses observations il a promis de ne pas discuter la conscription quant au fond, sauf qu'il se déclarait favorable en principe. Il a ajouté ensuite que le premier ministre avait fait des promesses mais que lui-même n'avait pris aucun engagement. Je me souviens qu'au moment où les engagements ont été pris il n'était pas le chef de son parti et si ce n'était des déclarations faites en ces récentes semaines par le chef de son parti à l'époque il ne nous serait peut-être pas possible de réfuter les affirmations qui ont été formulées. Mais le chef de l'époque, l'honorable M. Manion, a précisé comment les choses se sont alors passées et voici ses paroles:

Au sujet d'un gouvernement national: j'ai consulté personnellement les hommes considérés comme les chefs du parti dans toutes les provinces (y compris M. Hanson, qui n'était pas alors membre du Parlement), et tous appuyaient l'idée. Aucun d'eux n'a exprimé d'opposition à un gouvernement national.

Passons à l'article 4:

Au sujet de la conscription pour le service outre-mer: cette question a fait l'objet d'une discussion lors d'une réunion de tous nos députés, et le seul qui se soit déclaré en faveur de la conscription est l'honorable Earl Lawson, de York-Sud. Bien qu'il n'ait pas posé sa candidature à l'élection suivante, il m'a donné un appui loyal et sans réserve, fait qui me semble digne de mention. Un vieil ami, Allan Cockeram, qui brigua les suffrages dans York-Nord, autant que je sache, a complètement ap-